

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE  
VAUCLUSE

Date de la convocation :  
9 avril 2026

Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	20	21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT  
DE LA REGION DE SAULT

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de la commune de Sault, sous la présidence de Monsieur Alain GABERT, Président.

**Étaient présents :** Kévin ARCHANGE, Michel ARCHANGE, Bérangère BONNEFOY, Henri BONNEFOY, Sébastien BRUN, Frédéric CHANU, Fabien DEPOORTER (suppléant de Valérie BONNEFOY), Franck FIRMANN, Michelle FRANCOIS, Alain GABERT, Pascale GARCIA, Sébastien GROSS, Jean-Noël LEUCK, Audrey LOPEZ, Pierre LOUIS, Marcel MILLOT, Kristell MOUQUE, Frédéric PASTEL, Elizabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO.

**Étaient absents excusés :** Nicolas ARCHANGE, Agnès AUBERT, Valérie BONNEFOY, Joëlle GIRAUDIN (suppléante de Nicolas ARCHANGE), Béatrice MARRIE, Jessica PINEL PELISSIER.

**Pouvoirs :** Jessica PINEL PELISSIER à Jean-Noël LEUCK

**Secrétaire de séance :** Kévin ARCHANGE

Mesdames Agnès AUBERT, Joëlle GIRAUDIN et Béatrice MARRIE quittent la séance à 11h et ne prennent pas part au vote.

**OBJET :** DESIGNATION D'UN DELEGUE AU COMITE RIVIERE DU SYNDICAT MIXTE OUVÈZE PROVENCALE

Pour information à la nouvelle assemblée, le Président explique l'objet du comité rivière du Syndicat Mixte Ouvèze Provençale (SMOP) visant à :

- . l'amélioration de la qualité des eaux de l'Ouvèze et de ses affluents,
- . une meilleure gestion de la ressource en eau sur le territoire,
- . la mise en place de mesures de prévention face au risque inondation,
- . la valorisation des milieux naturels associés aux rivières,
- . une meilleure communication et sensibilisation sur la gestion de l'eau et les richesses patrimoniales du bassin versant.

Parmi les six communes adhérentes au Siaepa de la région de Sault, seule la commune d'Aurel se trouve concernée géographiquement par les actions menées par le SMOP.

Monsieur Jean-Noël LEUCK, Maire d'Aurel, présente sa candidature.

**LE COMITE SYNDICAL**

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré ;


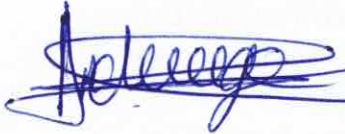
**DECIDE A L'UNANIMITE**

- **DE DESIGNER** Monsieur Jean-Noël LEUCK, Maire d'Aurel , représentant du Siaepa de la région de Sault auprès du comité rivière du Syndicat Mixte Ouvèze Provençale .

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
**Kévin ARCHANGE**



Le Président  
**Alain GABERT**

